

*2 mg + 100 p
compt 1.760*

Département de la
Charente-Maritime

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

VILLE DE ROYAN

Réunion du Mardi 14 Juin 1960

OBJET :

Subvention au C.A.B.,
Champlain

60073

Le quatorze Juin mil neuf cent soixante à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Royan s'est réuni en séance ordinaire au lieu ordinaire de ses réunions à la Mairie, sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocations faites le 9 Juin 1960.

Etaient présents : MM. Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue Biscaye, Mouchot, Pouget, Mongrand, Lamouche, Pontanille, Etcheber, Reix, Berland, Flahaut, Barreau, Melle Fouché, MM. Guy Menant, Bujard Bouchet, Bétous

Représentés : MM. Guillaud par M. Rochedereux
Galland par M. Guy Menant

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 51 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Bujard ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

A l'occasion du Championnat de France Cycliste Scolaire, le CAB Champlain a présenté au départ le plus grand nombre de concurrents et a remporté la coupe du nombre.

La Caisse de l'Association Sportive a supporté une grosse dépense et M. le Directeur demande qu'une subvention de la ville allège le déficit.

Le Conseil Municipal

Vu la demande présentée par M. le Directeur du Centre d'Apprentissage du Bâtiment Champlain

décide

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 300 NF à l'Association Sportive du Centre d'Apprentissage du Bâtiment

- que la dépense sera mandatée ch XXXIII " Dépenses Imprévues "

Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre ^{M.} les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Pr le Maire

L'Adjoint Délégué,



APPROUVE

Rochefort s/Mer le 30 Juin 1960

Le Sous Préfet : J. VOCHEL

POUR COPIE CONFORME

Royan, le 4 Juillet 1960

Pour le Maire

L'Adjoint Délégué,

